

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 19 juin 2023 à 18h, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

Etaient présents :

COLIN Jean-Marie	BALCERZAK Roland	JURCZAK Serge	LORENTZ Maurice
FERRERO Marc	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	
SCHITZ Denis	SCHULTZ Laurent	HERGAT Michel	
LUCCHINI Marc	CORAZZA Jean-Luc	DEISS Murielle	
HERFELD Marie-Laurence	TACCONI Pierre	ZENNER Bernard	
PHILIPPE Lionel	WEIS Mathieu	PAQUET Michel	
POUGET Clémence	RECH Serge	KOWALCZYK Maryline	
SCHNEIDER Brigitte	RENAUX Patricia	SCHIVRE Marc	
ZIEGLER Damien	HOLSENBURGER Alexandre	MENTION Fanny	
PARPETTE Jerry	REBSTOCK-PINNA A.	DICK Rémy	

Procurations :

BAUR Denis	a donné procuration à	PAQUET Michel
KASPAR-COTRUPI Angèle	a donné procuration à	COLIN Jean-Marie
ACKER Christine	a donné procuration à	ZENNER Bernard
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
ANDRE René	a donné procuration à	FERRERO Marc
MELEO Guy	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
ROBINET David	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
MATHIEU Bertrand	a donné procuration à	HERGAT Michel
ENGELMANN Fabien	a donné procuration à	DEISS Murielle
LANGMAR Déborah	a donné procuration à	RECH Serge
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	HOLSENBURGER Alexandre (à partir du point 2)
BERNARDI Alessandro	a donné procuration à	MENTION Fanny

Absents excusés :

PAULY Elsa	HATRI Aïcha	SEGURA Olivier	BECKER Patrick
FRADELLA Cédric			

Absents non excusés :

GRILLO Marie	TSCHIRSCH Laurent	VETZEL Caroline
DEUTSCH André	ABATE Patrick	
GUERMANN Bernard	BEY Michèle	
FATTORELLI Viviane	BRUSCO Stéphan	
SCHUTZ Sylvie	FEUVRIER Alieth	

La séance débute à 18h10

Début de la séance :

Membres en exercice :	60
Présents :	31
Procurations :	11
Absents :	18

Au début du point 2 :

Membres en exercice :	60
Présents :	32
Procurations :	12
Absents :	16

La séance se termine à 19h25

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint
NABE Kalil, Responsable des Finances
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing
MOUCHARD Margot, Assistante de Direction
FKIR Nadia, Assistante comptable
VAUTRELLE Alexandre, Responsable juridique

POINT I-4 - PROJET DE DELIBERATION N°2023/I-44 - AUGMENTATION DE L'OFFRE COMMERCIALE SUR LES LIGNES S01, S22 ET S24 A COMPTER DE SEPTEMBRE 2023

Le réseau Citéline circule actuellement en Plan de Transport Priorisé renforcé. L'objectif est de réinjecter des services au fur-et-à-mesure en fonction de la capacité de notre exploitant.

KEOLIS THIONVILLE FENSCH a ainsi identifié 3 lignes qu'il juge comme étant à fort potentiel commercial :

- S01 - BASSE-HAM Corail - YUTZ Aéroport P+R - THIONVILLE Linkling 3
- S22 - HAYANGE Cité des Grands Bois / Esplanade - THIONVILLE Foch Wax
- S24 - YUTZ Arc-en-Ciel – THIONVILLE Foch Liberté/Hélène Boucher,

Il est proposé sur ces 3 lignes d'injecter plusieurs voyages à moyens constants, tant sur le plan matériel qu'humain, pour proposer une meilleure offre de transport aux usagers non-scolaires transportés en heures creuses. **En effet, l'exploitant est dans l'impossibilité actuellement de rajouter des services en heures de pointe.**

Ces injections pourraient permettre une augmentation de la recette commerciale. Elles entreraient en vigueur à la rentrée de septembre 2023.

Ainsi, KTF a proposé au SMiTU l'injection de 14 nouveaux voyages sur la ligne S01, 12 voyages sur la ligne S22 et 17 voyages sur la ligne S24.

Ces aménagements ne modifient en rien les services déjà proposés pour les scolaires. Ils viennent les compléter.

Si ces renforts ont pour vocation première de répondre aux besoins des non scolaires, ils pourraient également permettre aux scolaires d'aller en cours ou de rentrer chez eux à certains horaires intermédiaires en journée. Les établissements scolaires concernés par ces lignes sont les collèges et lycées de THIONVILLE Centre, les collèges de La Milliaire à THIONVILLE et Jean Mermoz de YUTZ ainsi que l'IUT de THIONVILLE-YUTZ.

Sur la ligne S01 uniquement, KEOLIS propose également le décalage (d'une dizaine de minutes) de certains voyages existants.

Dans le détail, concernant ces nouveaux voyages, ligne par ligne :

Ligne S01 – BASSE-HAM Résidences du Golf/Corail – YUTZ Aéroport P+R – THIONVILLE Linkling 3

L'ensemble des voyages proposés par KEOLIS est sur le tronçon YUTZ Aéroport P+R – THIONVILLE Linkling 3.

Les 14 nouveaux voyages de la ligne S01 proposés par KEOLIS doivent permettre pour les habitants de YUTZ de se rendre au Géric (via l'arrêt THIONVILLE Esch) et au Linkling et donc d'augmenter le nombre de clients non-scolaires en heures creuses. La fréquentation

constatée par KEOLIS sur cette ligne est en baisse, notamment à cause de la réduction de l'offre liée au Plan de Transport Adapté (PTP), à destination des usagers non-scolaires.

Avec ces nouveaux voyages, la fréquence de la ligne S01 passerait d'un bus toutes les 30 minutes en moyenne en heures creuses à un bus toutes les 20 minutes en heures creuses, revenant ainsi à la fréquence d'avant la mise en place du plan de transport adapté du 7 novembre 2022.

En majorité, les nouveaux voyages proposés par KEOLIS correspondent aux horaires scolaires des collèges et lycées de THIONVILLE ainsi que de l'IUT de THIONVILLE-YUTZ.

Les lycées de Rosa Parks et St-Pierre Chanel ne sont pas directement desservis par la ligne S01. Leur desserte est assurée par de nombreuses correspondances avec les lignes vers THIONVILLE Bel Air, HAYANGE et VOLMERANGE-LES-MINES.

A certains horaires intermédiaires, les voyages proposés par KEOLIS ne permettraient pas aux scolaires d'aller en cours aux bons horaires. Cependant, la proximité des voyages grâce à la fréquence élevée de la ligne S01 permet à ces scolaires de prendre d'autres voyages sur cette ligne.

Ets. scolaire	Horaires vérifiés d'entrée et de sortie de l'établissement	Voyage ajouté ou décalé (*) et horaire de desserte de l'établissement par la S01 ou la ligne en correspondance avec la ligne S01												
		136	137	138	139	140	142	143	36*	43*	47*	148	51*	
		YUTZ vers les établissements scolaires de THIONVILLE					Etablissements scolaires de THIONVILLE vers YUTZ							
Lycée Saint Pierre Chanel	LMJV : 8h00 - 9h00 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h45 - 14h40 - 15h40 - 16h45 - 17h45 Mercredi : 8h00 - 9h00 - 10h05 - 11h00 - 11h55	10h00 (pied)	/	11h55 (pied)	13h48 (S22)	14h43 (60)	9h07 (pied)	/	11h09 (60)	13h02 (S22)	13h54 (S23)	/	/	
Hélène Boucher	LYCEE : LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55 Mercredi après-midi : 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55	9h53	10h52	11h47	13h38	14h33	9h02	10h02	11h23	13h12	14h12	/	15h45	
	COLLEGE : LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55 Mercredi après-midi : 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55	9h53	10h52	11h47	13h38	14h33	9h02	10h02	11h23	13h12	14h12	/	15h45	
	Lycée Charlemagne	LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 11h55 - 12h55 - 13h50 - 14h55 - 15h55 - 16h55 - 17h55	9h48	10h48	11h43	13h33	14h28	9h05	10h05	11h26	13h15	14h15	/	15h48
Institut Notre Dame de la Providence	COLLEGE : LMMJV : 7h55 - 8h50 - 9h45 - 10h00 - 10h55 - 11h50 - 13h05 - 14h00 - 14h55 - 15h10 - 16h05 - 16h55 - 17h50	9h53	10h52	11h47	13h38	14h33	9h02	10h02	11h23	13h12	14h12	/	/	
	LYCEE : 7h55 - 8h50 - 9h50 - 10h05 - 10h55 - 11h50 - 13h05 - 14h00 - 15h00 - 15h15 - 16h05 - 16h55 - 17h50	9h53	10h52	11h47	13h38	14h33	9h02	10h02	11h23	13h12	14h12	/	/	
Lycées Rosa Parks	LMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h00 - 11h00 - 11h55 - 12h55 - 13h50 - 14h45 - 15h40 - 15h55 - 16h50 - 17h45 Mercredi : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 11h00 - 11h50	/	/	11h58 (S11)	13h49 (S22)	14h43 (60)	9h09 (pied)	/	11h08 (60)	13h01 (S22)	13h55 (S23)	/	/	
IUT THIONVILLE - YUTZ	LMMJV : 8h30 - 10h30 - 12h30 - 13h30 - 15h30 - 17h30				13h26				/			15h44		
9h15	Horaire de desserte de ligne qui matche avec l'horaire de l'établissement													
9h15	Horaire de desserte de ligne qui ne matche pas avec l'horaire de l'établissement													
9h15 (S23)	Arrivée à ou départ de l'établissement scolaire avec une ligne en correspondance													
*	Proposition de décalage de ce voyage existant de la ligne S01 décalé par KTF													
/	Desserte de l'établissement par un autre voyage de la ligne S01 avec des horaires qui matchent mieux													
	Voyage pas utile pour la desserte de l'établissement													

Ligne S22 – THIONVILLE Foch Wax – HAYANGE Esplanade via Konacker

Sur la ligne S22, l'objectif est identique à la ligne S01, c'est-à-dire augmenter la part de clientèle non-scolaire en provenance d'HAYANGE et NILVANGE vers les zones commerciales du Linkling et du Géric à THIONVILLE. La demande des usagers est forte dans ces deux communes et notamment à NILVANGE pour se rendre vers THIONVILLE aux heures creuses.

La fréquence de la ligne S22 passerait d'un bus toutes les 60 minutes à un bus toutes les 30 minutes, revenant ainsi à la fréquence initiale de la ligne avant la mise en place du plan de transport adapté du 7 novembre 2022.

Ces nouveaux voyages seraient tout de même un bonus pour les scolaires qui iraient ou finiraient les cours à certains horaires intermédiaires non-prioritaires. Sur les 12 voyages proposés en injection à moyens constants par KTF, la moitié est calée sur les horaires des collèges et lycées de THIONVILLE.

Sur la ligne S22, l'IUT de THIONVILLE-YUTZ et le lycée Charlemagne ne sont pas directement desservis par la ligne. Cependant, l'augmentation de la fréquence de la ligne permettra aux lycéens et étudiants d'avoir des correspondances à l'heure, en empruntant d'autres voyages sur la ligne S22.

Etablissement scolaire	Horaires vérifiés d'entrée et de sortie de l'établissement	Voyage ajouté et horaire de desserte de l'établissement par la ligne S22				
		938	940	941	942	943
		THIONVILLE vers HAYANGE				
Lycée Saint Pierre Chanel	LMJV : 8h00 - 9h00 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h45 - 14h40 - 15h40 - 16h45 - 17h45 Mercredi : 8h00 - 9h00 - 10h05 - 11h00 - 11h55	9h18	11h14	13h18	14h18	15h18
Hélène Boucher	LYCEE : LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55 Mercredi après-midi : 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55	9h15	11h11	13h15	14h15	15h15
	COLLEGE : LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55 Mercredi après-midi : 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55	9h15	11h11	13h15	14h15	15h15
Lycée Charlemagne	LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 11h55 - 12h55 - 13h50 - 14h55 - 15h55 - 16h55 - 17h55	9h15	11h11	13h15	14h15	15h15
Institut Notre Dame de la Providence	COLLEGE : LMMJV : 7h55 - 8h50 - 9h45 - 10h00 - 10h55 - 11h50 - 13h05 - 14h00 - 14h55 - 15h10 - 16h05 - 16h55 - 17h50	9h15	11h11	13h15	14h15	15h15
	LYCEE : 7h55 - 8h50 - 9h50 - 10h05 - 10h55 - 11h50 - 13h05 - 14h00 - 15h00 - 15h15 - 16h05 - 16h55 - 17h50	9h15	11h11	13h15	14h15	15h15
Lycées Rosa Parks	LMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h00 - 11h00 - 11h55 - 12h55 - 13h50 - 14h45 - 15h40 - 15h55 - 16h50 - 17h45 Mercredi : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 11h00 - 11h50	9h20	11h16	13h20	14h20	15h20
Collège La Milliaire	LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 13h00 - 14h00 - 14h50 - 16h00 - 17h00	9h22	11h18	13h22	14h22	15h22
9h15	Horaire de desserte de ligne qui matche avec l'horaire de l'établissement					
9h15	Horaire de desserte de ligne qui ne matche pas avec l'horaire de l'établissement					
*	(Uniquement dans le sens HAYANGE vers THIONVILLE) Horaire d'arrivée des élèves au lycée Charlemagne. Calcul : Horaire d'arrivée de la ligne S22 à THIONVILLE Foch Wax + 7 minutes (temps de trajet à pied)					

Ligne S24 – YUTZ Arc-en-Ciel – THIONVILLE Foch

La ligne S24 a été identifiée par KEOLIS comme étant une ligne à fort potentiel commercial. Elle a donc été classée comme prioritaire avec les lignes S01 et S22 pour augmenter la part de clientèle non-scolaire et ainsi améliorer les recettes commerciales.

Contrairement aux lignes S01 et S22, la ligne S24 ne dessert pas directement les zones commerciales du Linkling et du Géric. Cependant, une augmentation de la fréquence sur cette ligne permettra d'avoir de meilleures correspondances avec les lignes qui desservent les zones commerciales denses de THIONVILLE (S01, S22, S23, et dans une moindre mesure S12).

L'injection de 17 voyages sur cette ligne, à moyens constants, permettrait également aux scolaires du collège de YUTZ et de l'IUT de THIONVILLE-YUTZ, ainsi qu'aux scolaires de THIONVILLE-Centre d'avoir plus de voyages pour aller en cours et de rentrer chez eux en dehors des horaires scolaires prioritaires.

D'après les propositions de KEOLIS, une majorité des horaires injectés est calée sur les horaires des entrées et sorties des établissements scolaires de YUTZ et THIONVILLE. La fréquence de la ligne S24 permettrait aux scolaires, pour les voyages qui ne sont pas calés aux horaires des établissements, d'emprunter un autre voyage sans trop d'attente avec la même ligne. Elle passerait d'un bus toutes les 60 minutes à un bus toutes les 30 minutes, revenant ainsi à la fréquence initiale de la ligne avant la mise en place du plan de transport adapté du 7 novembre 2022.

Ets. scolaire	Horaires vérifiés d'entrée et de sortie de l'établissement	Voyage ajouté et horaire de desserte de l'établissement par la S24 ou la ligne en correspondance avec la S24										
		48	28	38	39	41	43	4	6	8	10	14
		YUTZ vers THIONVILLE						THIONVILLE vers YUTZ				
Lycée Saint Pierre Chanel	LMMJV : 8h00 - 9h00 - 9h55 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h45 - 14h40 - 15h40 - 16h45 - 17h45 Mercredi : 8h00 - 9h00 - 10h05 - 11h00 - 11h55	8h32 (S23)	/	/	14h48 (S22)	15h48 (S22)	16h53 (S22)		9h11 (60)	9h55 (piéd)	11h09 (60)	13h13 (60)
Hélène Boucher	LYCEE : LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55 Mercredi après-midi : 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55	8h25	/	/	14h40	15h40	16h40		9h15	10h15	11h15	13h20
	COLLEGE : LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 12h00 - 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55 Mercredi après-midi : 12h55 - 13h55 - 14h55 - 15h50 - 16h05 - 16h55 - 17h55	8h25	/	/	14h40	15h40	16h40		9h15	10h15	11h15	13h20
Lycée Charlemagne	LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h05 - 11h00 - 11h55 - 12h55 - 13h50 - 14h55 - 15h55 - 16h55 - 17h55	/	8h50	/	14h36	15h36	16h36		9h18	10h18	11h18	13h23
Institut Notre Dame de la Providence	COLLEGE : LMMJV : 7h55 - 8h50 - 9h45 - 10h00 - 10h55 - 11h50 - 13h05 - 14h00 - 14h55 - 15h10 - 16h05 - 16h55 - 17h50	8h25	/	/	14h40	15h40	16h40		9h15	10h15	11h15	13h20
	LYCEE : 7h55 - 8h50 - 9h50 - 10h05 - 10h55 - 11h50 - 13h05 - 14h00 - 15h00 - 15h15 - 16h05 - 16h55 - 17h50	8h25	/	/	14h40	15h40	16h40		9h15	10h15	11h15	13h20
Lycées Rosa Parks	LMMJV : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h00 - 11h00 - 11h55 - 12h55 - 13h50 - 14h45 - 15h40 - 15h55 - 16h50 - 17h45 Mercredi : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 11h00 - 11h50	8h33 (S23)	/	/	14h49 (S22)	15h49 (S22)	16h54 (S22)		9h10 (60)	9h55 (S23)	11h08 (60)	13h12 (60)
Collège Jean Mermoz	LMMJV : 8h00 - 8h55 - 9h50 - 10h10 - 11h05 - 11h55 - 13h20 - 14h25 - 15h20 - 16h30 - 17h30 Mercredi : 7h55 - 8h55 - 9h50 - 10h10 - 11h05 - 11h55			13h55	/	15h20	/	8h22	9h37	10h39	11h38	/
IUT THIONVILLE - YUTZ	LMMJV : 8h30 - 10h30 - 12h30 - 13h30 - 15h30 - 17h30	8h12				15h28		8h12		10h27		13h32
	Voyage pas utile pour la desserte de l'établissement											
/	Desserte de l'établissement par un autre voyage de la S24 avec des horaires qui matchent											
9h15	Horaire de desserte de ligne qui matche avec l'horaire de l'établissement											
9h15	Horaire de desserte de ligne qui ne matche pas avec l'horaire de l'établissement											
9h15 (S23)	Arrivée à ou départ de l'établissement scolaire avec une ligne en correspondance											

Enveloppe kilométrique :

L'impact annuel total est de + 75 050,66 km, dont :

- + 23 799,95 km pour la ligne S01

- + 33 258,65 km pour la ligne S22
- + 17 992,05 km pour la ligne S24

Les projections de base pour 2023 étaient de 3 043 330,30 km. Avec les injections de voyages supplémentaires sur les 3 lignes S01, S22 et S24, le nouveau kilométrage se chiffre à 3 118 380,96 km, soit une hausse de 2,47% de l'enveloppe kilométrique de 2023.

Pour rappel, l'enveloppe kilométrique prévue au contrat est de 3 890 358 km.

Il est demandé au Comité Syndical de valider:

- cette proposition d'aménagement de l'offre ;
- sa mise en œuvre à la rentrée de septembre 2023.

Le Bureau Syndical en date du 25 mai 2023 a donné un avis favorable.

La Commission Transport-Réseau du 6 juin 2023 a donné un avis favorable.

Le Comité des Partenaires du 15 juin 2023 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide :

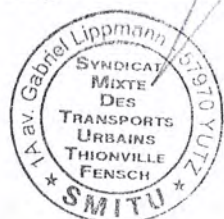
- cette proposition d'aménagement de l'offre ;
- sa mise en œuvre à la rentrée de septembre 2023.

Pour extrait conforme,

A YUTZ, le 20 juin 2023

Le Président,

Roger SCHREIBER



SMiTU – Séance ordinaire du Comité Syndical du 19 juin 2023